

Bonjour.

Nous recrutons des intervenants pour les crèches de la Ville de Marseille en éveil musical.

N'hésitez pas à nous contacter.

Cordialement,

Elias Belhocini  
Directeur Général  
06 26 25 92 28

CA Pops'  
ASSOCIATION LOISIRS  
SPORTS CULTURE  
MEDIATION SENSIBILISATION

RECRUTEMENT DES MEDIATEURS  
EN COURS  
CONTRATS DE JUIN A AOUT !

06 26 25 92 28 (ELIAS)  
assoc.pops@gmail.com

@ asso.pops

in ASSOCIATION POPS

MAIRIE 4&5 ans Marseille

Fédération Française de Danse

## Fiche de Poste : Intervenant.e en Éveil Musical – Crèches Municipales de Marseille

### Employeur :

Association POPS, titulaire des lots 2, 10, 11, 12, 14 et 15, correspondant aux crèches des 2e, 10e, 11e, 12e, 14e et 15e arrondissements de la Ville de Marseille.

### Lieu de travail :

Crèches municipales situées dans les **arrondissements précités**, selon affectation.

### Public concerné :

Enfants de **3 mois à 4 ans**.

---

## Objectifs du poste

Organiser et animer des séances hebdomadaires d'éveil musical dans les établissements municipaux de la petite enfance, en lien avec le projet pédagogique de la crèche et les professionnels de la petite enfance.

---

## Missions principales

- Animer des séances musicales autour du chant, d'instruments, de comptines, de jeux dansés, d'écoute et de manipulation.
  - Favoriser le développement du langage, de la motricité, de la mémoire, des sens, et de l'interaction sociale des enfants.
  - Construire un projet pédagogique annuel adapté, avec une progression sur l'ensemble des séances.
  - Assurer un temps de sensibilisation et de formation informelle des professionnel(le)s de la petite enfance.
  - Impliquer les familles et les professionnel(le)s dans certaines séances.
  - Fournir le matériel nécessaire (au moins 5 instruments adaptés, propres et désinfectés).
  - Produire un programme pédagogique à remettre dès le début des interventions.
  - Réaliser un bilan oral à la fin de chaque séance avec la direction de la crèche.
- 

## 17 Conditions de travail

- Interventions hebdomadaires (1 ou 2 fois selon la taille de la crèche).
  - Durée des séances : 2h ou 1h30 selon le nombre de sections.
  - Périodes d'intervention : 30 semaines/an (hors vacances scolaires, juillet/août).
  - Horaires : matinées (entre 9h et 11h).
- 

## Profil recherché

- Maîtrise d'au moins un instrument de musique.
  - Expérience ou diplôme en lien avec la petite enfance, l'animation musicale ou l'éveil culturel.
  - Capacité à adapter ses pratiques à un jeune public (dès 4 mois).
  - Connaissance du développement psychomoteur et sensoriel des tout-petits.
  - Un diplôme en eveil musical est un +
- 

## Compétences requises

- Sens de la pédagogie et de l'adaptation.
- Créativité et capacité à animer des groupes d'enfants avec dynamisme.
- Travail en collaboration avec l'équipe pédagogique.
- Connaissance des normes de sécurité et d'hygiène en crèche.
- Respect des valeurs de la République : neutralité, laïcité, égalité de traitement.

## Conditions administratives

- Casier judiciaire (extrait B3) à jour obligatoire.
- Vérification du FIJAIS (fichier des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes).
- Vaccinations à jour.
- Respect strict du règlement intérieur de la crèche.

## En cas d'incident :

L'intervenant doit prévenir immédiatement :

- la direction de la crèche
- **Elias, directeur général de l'Association POPS**, afin d'assurer une réactivité maximale de l'association.



**CA Pops'**  
ASSOCIATION LOUÏSOT  
SPORT CULTURE  
MEDIATION SENSIBILISATION

RECRUTEMENT DES MEDIATEURS  
EN COURS  
CONTRATS DE JUIN A AOUT !

06 26 25 92 28 (ELIAS)  
assoc.pops@gmail.com  
@ asso.pops

in ASSOCIATION POPS

ENTREPRISE SOLIDAIRE  
UTILITE SOCIALE

METROPOLE  
MARSEILLE  
PROVENCE

VILLE DE  
MARSEILLE

Mairie  
4&5  
arr.  
Marseille

Fédération  
Française  
de Danse.